Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, QU'IL Y AURA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE 07 DÉCEMBRE 2024 À 19H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-LAPRADE DU 112 RUE DU PARC À SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande d'usage conditionnel # 2026-11-01 suivante:

Nature et effets : Permettre l'usage conditionnel d'un chalet de villégiature.

Identification du site concerné : 59, 6e rang, lot 6 517 925 du cadastre du Québec, zone RF-2.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 17 novembre 2026.

Jacynthe Bourget
Directrice générale greffière-trésorière

94, Principale
Saint-François-Xavier-de-Brompton
(Québec) J0B 2V0
Tél.: (819) 845-3954
Télécopieur: (819) 845-7711
Courriel: info@sfxb.qc.ca